

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 46

23^e année • mercredi 11 novembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

LA PRIORITÉ: PROTÉGER LES TRAVAILLEURS!

Les syndicats genevois se mobilisent face à la deuxième vague de Covid-19 et aux décisions prises par le Conseil d'Etat. Outre la protection de la santé des employés, sur les chantiers, dans le nettoyage ou dans toute autre activité encore à l'œuvre, ils exigent des mesures pour sauvegarder les emplois, les revenus ainsi que les droits syndicaux. Un plan de relance est proposé. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

USA: les syndicats au secours de la démocratie

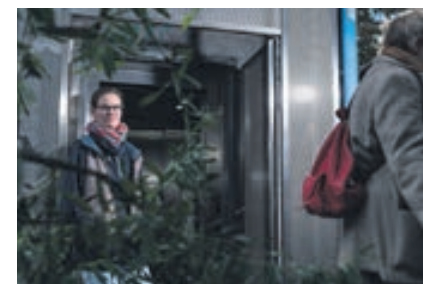
Sylviane Herranz

Soulagement de l'autre côté de l'Atlantique. Samedi dernier, Joe Biden remportait les élections dans certains Etats-clés lui permettant de passer la barre des 270 grands électeurs nécessaires pour accéder à la présidence des Etats-Unis. Pendant quatre jours, le monde avait retenu son souffle. La vague devant emporter le président Trump n'a pas déferlé. Motivant ce dernier à revendiquer la victoire dès les premiers résultats. Et à déclarer, comme il l'avait déjà fait auparavant, qu'il ne quitterait pas la Maison-Blanche.

Dans un pays profondément divisé, anéanti par la pandémie de Covid-19, responsable déjà de plus de 230 000 morts, où le chômage a explosé, où l'accès aux soins est fermé à une très grande majorité de personnes, où le racisme systémique est attisé par un président favorisant l'émergence de milices armées, l'annonce de la victoire de Joe Biden pourrait n'apporter qu'un court moment de répit. Trump n'est pas prêt à renoncer à son armée d'avocats et de recours. Et à son pouvoir lorsque, le 20 janvier prochain, il devra céder la place à son successeur. Avant même les élections, des syndicats ont pris position en défense du processus démocratique, par un appel à une grève générale pour chasser Trump s'il refusait le verdict des urnes. Cela dans une situation où les promesses faites par ce dernier aux travailleurs américains pour s'arroger la victoire il y a quatre ans n'ont de loin pas été tenues, bien au contraire. Sous le règne du milliardaire, 1800 usines et 310 000 emplois ont été délocalisés. La pandémie a jeté à la rue des centaines de milliers de salariés. Et ce n'est que le prélude d'une crise plus profonde annoncée par la récession. A cela s'ajoutent les crimes racistes à l'origine de l'explosion sociale née après la mort de George Floyd ce printemps. Des mobilisations massives, rassemblant des Noirs, des Latinos, des jeunes, rejoints par des travailleurs et des syndicalistes. Des mobilisations exprimant non seulement la révolte contre la violence policière, mais aussi celle contre la violence d'un

système capitaliste mettant le peuple américain à genoux, avec son cortège de misère, de précarité, d'inégalités et une pandémie incontrôlée. Début octobre, face au risque d'autoritarisme, le Conseil du travail de Rochester (Nord de l'Etat de New-York) de l'AFL-CIO a appelé sa faitière nationale – plus grande fédération syndicale du pays – ainsi que tous les autres syndicats des Etats-Unis «à se préparer et à déclarer une grève générale de tous les travailleurs, si nécessaire, pour assurer une transition pacifique du pouvoir prescrite par la Constitution à la suite des élections présidentielles de 2020». Cette décision de l'union locale de Rochester et de ses 100 000 travailleurs du bâtiment, de l'industrie et des services, a été suivie par des motions d'autres syndicats poussant l'AFL-CIO, représentant 12,5 millions de travailleurs, non pas à reprendre l'appel à la grève mais à déclarer que le mouvement ouvrier américain était «déterminé à défendre sa République démocratique». Tout n'est pas encore joué. Les prochaines semaines seront décisives entre risques de guerre civile et espoirs de reconstruction sociale. Les syndicats occuperont un rôle central pour sauvegarder non seulement la démocratie, mais les conditions d'existence de toute la classe ouvrière américaine. ■

PROFIL



Beate Thalmann, l'empathie au cœur de sa révolution.

PAGE 2

RETRAITES

AVS 21 bientôt au Parlement.

PAGE 3

LAFARGEHOLCIM

Entre Eclépens et le Nigeria, la multinationale épinglée.

PAGES 6-7

RESTAURATION

Un soutien immédiat est exigé.

PAGE 9

L'EMPATHIE AU CŒUR DE SA RÉVOLUTION

Physicienne, Beate Thalmann a commencé un apprentissage en arboriculture. Un outil de plus pour faire face à la crise climatique

Aline Andrey

Elle est l'une des douze prévenues dans le procès qui oppose des militants écologistes à Credit Suisse à Lausanne. Lors de l'audience en appel en septembre*, son témoignage a marqué par sa logique implacable. Cette physicienne de formation a dénoncé l'inaction des autorités à protéger sa population, alors que la Constitution elle-même les y oblige. «Soit les politiques doivent agir sérieusement contre le réchauffement climatique, soit ils doivent changer la Constitution, argue-t-elle. Nous défendons un droit fondamental qu'est celui du droit à la vie.» Sous son sourire d'ange, elle ne cache pas un certain cynisme face à la situation catastrophique de la planète.

RESPONSABLE DE SES ACTES

Beate a grandi dans une famille de scientifiques, près de Francfort, dans la ville de Darmstadt. «On était plutôt écolo, mais pas avec une conscience aiguë de l'urgence. Mon père m'a surtout transmis que nous sommes responsables de nos actes. Des valeurs fortes héritées de son propre père qui a connu la guerre.» Spontanée et sincère, Beate Thalmann se raconte en toute humilité. Enfant, elle est solitaire, timide, joue du hautbois et suit un cursus scolaire quelque peu chaotique. «J'ai toujours eu beaucoup de problèmes à mémoriser, à me concentrer aussi. Je n'arrive même pas à me souvenir de la date de naissance de mon mari, rit-elle. Alors l'histoire ou la géo, c'était vraiment compliqué pour moi.» Cependant elle excelle dans les branches, telle la physique, qui lui permettent d'utiliser son sens acéré de l'abstraction, de l'analyse et de la logique. Ce qui l'amènera à s'engager dans un doctorat au sein de la prestigieuse Université d'Oxford en Angleterre. Son sujet, en substance: la planification d'infrastructures civiles pour diminuer les gaz à effet de serre. Si l'environnement est déjà au cœur de sa recherche, le moment déclencheur de son militantisme se produit à la lecture de *The burning question*, de

Mike Berners-Lee, en 2013. «J'ai paniqué et je me suis dit que c'était vraiment le moment de se bouger. Mais, autour de moi, tout le monde me disait de me calmer», se souvient-elle. Tenace, elle assiste à de nombreux séminaires et conférences sur le sujet et participe à des réunions écologistes. C'est là qu'elle rencontre son futur mari, un Lausannois, Antoine Thalmann, activiste de la première heure. Elle déménage en Suisse, trouve des petits boulots alimentaires, apprend le français jusqu'à le parler quasi parfaitement – même si la perfectionniste estime qu'elle a encore beaucoup de progrès à faire.

DÉSOMBÉISSANCE CIVILE

Sa rencontre en Angleterre avec le futur cofondateur d'Extinction Rebellion (XR) et militant de *Rising Up!*, Roger Hallam, la convainc du bien-fondé de la désobéissance civile. Beate Thalmann l'expérimente, notamment lors de blocages de mines de charbon avec le mouvement Ende Gelände en Allemagne. Puis, elle cocrée XR Suisse. Peu avant, elle participe à la partie de tennis burlesque dans la succursale lausannoise de Credit Suisse. Le collectif Lausanne action climat veut ainsi interpellier Roger Federer, égérie de la banque climaticide. Beate Thalmann y a la fonction de «peacekeeper» (gardienne de la paix), un rôle qui lui sied bien, puisqu'elle s'est formée à la médiation et la communication non violente. «Le procès est finalement une bonne chose pour médiatiser notre cause. Mais c'est sûr que, personnellement, on préférerait être tranquilles. Heureusement, on est soutenus par des gens incroyables qui ont mené la campagne «Rogerwakeup» et par nos avocats qui travaillent bénévolement», explique l'ainée des prévenues, qui ne fait pas ses 35 ans et se fond ainsi aisément dans le paysage de sa nouvelle classe en tant qu'apprentie en arboriculture. Une nouvelle formation qu'elle adore, heureuse de travailler dehors et avec la nature. Même si l'académicienne doit encore physiquement s'endurcir. «J'ai un

peu forcé sur une épaule la semaine dernière, et me voilà en congé maladie pour une semaine. Je dois encore muscler mes bras. Les jambes, heureusement, ça va!» souligne la cycliste au quotidien.

DES MILLIONS DE MORTS

La physicienne motive ce changement de voie professionnelle par son besoin d'imaginer un futur dans la nature, au sein d'une communauté résiliente qui œuvre pour le bien commun. «La crise climatique va tuer des centaines de millions de gens. Je n'ai pas de problème à l'idée de mourir. J'ai déjà eu une belle vie. Mais j'ai peur de la violence générée par la faim et la soif, et des risques liés à une possible montée du fachisme et des dictatures», assène

la militante, pour qui l'accroissement des inégalités est déjà le signe d'un affaiblissement de la démocratie. Face à la menace, elle estime que les autorités politiques n'ont pas d'excuse. «Si elles ne sont pas capables d'assumer leurs responsabilités, qu'elles démissionnent! Tout ce qu'on fait actuellement relève du symbolique. C'est trop lent, même si ça bouge dans la bonne direction. La Loi sur le CO₂ ne permettra pas de maintenir le réchauffement à 1,5 degré, car ces mesures représentent à peine un cinquième de ce qu'il faudrait faire. Pourtant les mesures prises pendant la pandémie du coronavirus montrent que c'est possible de faire beaucoup plus.» Beate Thalmann ajoute: «Les gens ne se

rendent pas compte des bouleversements déjà en cours... En Allemagne, il y a eu des pertes de blé énormes, mais les consommateurs n'ont rien remarqué, car le pays en a importé.» Sombre, elle ne perd toutefois pas complètement espoir. «Je crois que ce qui peut sauver le monde, c'est la communication, dans le sens d'une véritable écoute pour une meilleure compréhension de l'autre. Si on fait preuve d'empathie, on est automatiquement plus écolo et plus social. Se battre pour le climat, c'est aussi lutter pour la survie de l'humain.» ■

*La Cour d'appel cantonale a cassé le premier jugement qui acquittait les activistes. Ces derniers viennent de déposer un recours au Tribunal fédéral.



THIERRY PORCHET

Pour Beate Thalmann, l'empathie mène naturellement à l'écologie et à une vision sociale du monde.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

Un des processus les plus sidérants à voir se développer ces temps-ci dans le corps de nos sociétés humaines, c'est celui du massage cérébral exercé sur les foules d'une part par tels ou tels gouvernants selon leur manière d'exercer leur pouvoir de-ci de-là sur la planète, et d'autre part, de manière directe ou non, par le coronavirus. Il en résulte, dans les deux cas, l'apparition de quelques signes annonciateurs d'une guerre civile patente ou rampante.

Dans l'ordre politique, ce qui fait exemple est évidemment le règne présidentiel de Donald Trump et sa mise à mort électorale de justesse, ces jours-ci, selon les résultats quasi définitifs sortis des urnes. Et dans l'ordre sanitaire, c'est à la fois l'angoisse instillée dans l'opinion publique continuellement bombardée par les informations médiatiques consacrées à la résurgence du virus, et les stratégies administratives et policières autoritaires mises en place de toutes parts

«LA PESTE MARQUA (...) LE DÉBUT DE LA CORRUPTION»

pour tenter d'en contenir les dégâts. Pendant quatre ans, comme chacun le sait (ce qui pose problème est d'ailleurs précisément le fait que chacun le sait depuis quatre ans sans qu'aucune éviction de l'intéressé n'en soit résultée), Trump a méthodiquement détruit, à partir des Etats-Unis et bien au-delà par phénomène de contamination planétaire psychologique et comportementale, ce qui structure la merveilleuse beauté du savoir-vivre-ensemble à l'échelle collective la plus large.

Or cette beauté recouvre beaucoup de choses. Non seulement les processus démocratiques méticuleusement façonnés au fil de l'Histoire occidentale, mais aussi les normes de la décence et du respect vis-à-vis d'autrui. Et non seulement les révérences nécessaires à l'environnement naturel et la prise en compte des problèmes climatiques, puisque nous en sommes victimes en ce début de siècle, mais aussi la notion de l'intérêt général et du bien commun.

Ainsi voyons-nous ces jours-ci le spectacle inouï produit par plusieurs millions d'Etats-Uniens fondant leur identité civique sur la base d'un déni mental tous azimuts. Ils ont glissé dans un autre monde qui est celui des chiffres désappariés des données établies, des informations désappariées de la connaissance objective et des discours désappariés de la grande conversation politique et sociétale ambiante.

Leur glissade mentale correspond à la définition du délire, vocable par lequel les dictionnaires qualifient l'état d'une personne ayant perdu son rapport normal au réel et devenu la proie d'un verbalisme exalté. Un délire armé, de surcroît, comme sont tous les délires à la faveur desquels l'acte de croire se superpose à l'acte de penser puis le détruit. Un délire armé comme celui qui présida aux Croisades dès le XI^e siècle, et comme celui qui détermine ces jours-ci des dizaines de partisans de Trump

à surveiller les bureaux électoraux de Pennsylvanie *mitraille au poing ou pistolet dans la poche...*

On dira que ce spectacle est typique du Far West, mais ce n'est pas si simple. Il en est d'autres assez comparables que le coronavirus inspire sous nos propres latitudes au cartel de l'ordre médical, encore tâtonnant et dispersé sur le plan scientifique, et des gouvernants locaux affolés par la pandémie.

A cet égard, il serait opportun de nous remémorer chaque matin Thucydide (dans *La Guerre du Péloponnèse*) écrivant que «La peste marqua, pour la ville, le début de la corruption... Personne n'était plus disposé à persévérer dans la voie de ce qu'il jugeait auparavant être le bien, parce qu'il croyait qu'il pouvait peut-être mourir avant de l'atteindre». Serait-ce cette terreur de la mort au plus profond de notre âme qui nous incline depuis le début de cette année, du côté des puissants, à décréter tout un bou-

quet de consignes destructrices plutôt qu'avisées? Et du côté des foules, à leur obéir de la façon la plus terriblement mécanique?

Le philosophe italien Giorgio Agamben se demandait en avril dernier: «Comment avons-nous pu accepter, seulement au nom d'un risque impossible à préciser, que les êtres humains non seulement meurent seuls (chose qui n'était jamais arrivée auparavant dans l'histoire, d'Antigone à nos jours), mais que leurs cadavres fussent brûlés sans funérailles?»

Et moi je tombe ce lundi matin 9 novembre 2020 sur une tribune parue dans *Libération* évoquant le port du masque souvent obligatoire en France pour les femmes en train d'accoucher – une violence physique et symbolique abjecte. Du Trump en version sanitaire, n'est-ce pas? Du trépas à la naissance nous voici donc, désormais, confrontés à ça. ■

«AVS 21 CREUSERA LES INÉGALITÉS SOCIALES»

La nouvelle réforme des retraites est sur le point d'être débattue au Parlement. Loin d'améliorer le sort des femmes, elle propose de relever leur âge de départ à 65 ans et pénalisera aussi les petits revenus

Propos recueillis par Sylviane Herranz

La réforme de l'AVS revient sur le devant de la scène, avec de nouveaux sacrifices pour les femmes et les personnes aux bas revenus. Malgré la Réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA), qui apporte désormais 2 milliards de francs chaque année au 1^{er} pilier grâce à une hausse de 0,3% des cotisations, le Conseil fédéral maintient son projet de «stabilisation» de l'AVS (AVS 21), présenté en août 2019, deux ans après l'échec en votation de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020). Contrairement à celle-ci, qui portait sur le 1^{er} et le 2^e pilier, AVS 21 ne concerne que le 1^{er} pilier. Les caisses de pensions feront l'objet d'un traitement séparé, autour d'un compromis, présenté par l'USS, Travail.Suisse et l'Union patronale suisse. Celui-ci est aujourd'hui contesté, tant à droite que par une partie de la gauche. Les mesures proposées par AVS 21 sont presque identiques à celles prévues par PV 2020: augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans; suppression de la notion d'âge légal de la retraite, remplacé par un «âge de référence» fixé à 65 ans; instauration d'une retraite flexible entre 62 et 70 ans. Le Conseil fédéral veut «inciter les personnes à travailler jusqu'à l'âge de référence et au-delà». Une prolongation permettant de «combler des lacunes de cotisations». Autre élément d'AVS 21: une hausse de la TVA de 0,7%.

Le projet AVS 21 sera très probablement traité par la Chambre des cantons, premier Conseil à en débattre au Parlement, lors de la session qui débute le 30 novembre. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique des Etats (CSSS-E) a entamé son examen à la fin de l'été et a d'emblée annoncé soutenir, à une large majorité, le passage à 65 ans du départ à la retraite des femmes. Elle a poursuivi l'examen du projet en octobre et devrait terminer ses travaux demain, 12 novembre. En septembre, Christian Dandrès, conseiller national socialiste et militant syndical, a questionné le Conseil fédéral au sujet de cette réforme: Qui supporte les coûts? Quelles conséquences pour l'espérance de vie à la retraite selon les catégories socioéconomiques? Quels effets sur l'âge de la retraite, selon ces catégories? Quel financement faut-il pour maintenir le niveau des rentes et l'âge légal?

Dans ses réponses, le Conseil fédéral est des plus laconiques, sauf pour la dernière question, où il précise que l'économie liée à la hausse de l'âge de la retraite des femmes sera de 9975 millions de francs (de 2023 à 2031), ce qui correspondrait à une augmentation des cotisations de 0,3%. La hausse de la TVA apporterait 19 milliards, d'ici à 2030, soit l'équivalent d'une majoration de cotisation de 0,6% dès 2022. Globalement, 0,9% suffirait pour le maintien des prestations actuelles. Précisions avec Christian Dandrès.

QUESTIONS RÉPONSES

Quel est votre sentiment face à ces réponses?

AVS 21 creusera les inégalités sociales, en discriminant les femmes, les jeunes et les personnes qui n'ont pas un revenu élevé. Les retraites sont déjà insuffisantes: 337 000 retraitées et retraités doivent recevoir des prestations complémentaires pour vivre.

Le Conseil fédéral prétend qu'AVS 21 est nécessaire pour ne pas léser les jeunes. En réalité, AVS 21 est une attaque contre les jeunes, qui paient aujourd'hui pour les aînés avec la perspective que, lorsqu'ils seront à la retraite, les jeunes paieront pour eux. AVS 21 brise cette chaîne de solidarité et lèse donc les jeunes qui, dans leur majorité, dépendront de l'AVS pour une partie substantielle de leur retraite.

AVS 21 contraint aussi les femmes à travailler un an de plus pour la même rente. Cette péjoration est la réponse de la droite à la grève de femmes. La droite veut avoir les travailleuses et les travailleurs à l'usure, les empêcher de se mobiliser



Il y a cinq ans, en mai 2015, les femmes, les syndicats et les partis de gauche de Suisse romande manifestaient bruyamment dans les rues de Lausanne pour s'opposer à la réforme PV2020 qui visait, comme aujourd'hui, à faire des économies sur le dos des travailleuses.

et de résister à son projet d'affaiblissement des acquis sociaux. L'AVS, une des principales revendications de la grève de 1918, obtenue après la Seconde Guerre mondiale, est la seule assurance véritablement sociale en Suisse. AVS 21 profitera aux assureurs et aux banques qui pourront vendre plus de produits financiers d'épargne-retraite, à une minorité de salariés et aux indépendants riches, ainsi qu'aux patrons qui n'auront pas à payer pour maintenir un niveau minimal de retraite pour leurs employés.

Qu'en est-il des efforts demandés aux employeurs, les cotisations n'étant pas relevées?

Le Conseil fédéral m'a répondu que les employeurs paient aussi la TVA... Il semble presque gêné par les largesses faites au patronat. AVS 21 sort du principe de financement paritaire des retraites. La TVA est un impôt anti-social supporté par les consommateurs. Il impacte plus lourdement les ménages à petits revenus qui dépensent tout leur argent en biens de consommation et ne peuvent investir à la Bourse. Les dividendes sont si faiblement imposés que les patrons les augmentent en réduisant leurs salaires. Cet argent échappe à l'AVS! Le Conseil fédéral ajoute que l'épargne sera utilisée par ces ménages, une fois à la retraite, et que les plus riches finiront par payer la TVA. Ce n'est de loin pas toujours le cas, car une part croissante de la richesse produite est accumulée par une minorité.

Le rôle des employeurs dans le financement des assurances sociales doit être renforcé. Les patrons doivent être mis à contribution, non seulement pour l'AVS, mais aussi pour l'assurance maladie. Ils ne déboursent rien pour la santé, alors que les conditions de travail génèrent de la souffrance et entraînent des coûts, supportés aujourd'hui par les assurés. Les patrons ne paient rien pour l'assurance maladie. C'est unique en Europe.

Une hausse des cotisations permettrait-elle de combler les déficits annoncés de l'AVS?

Une hausse de 0,9% du taux de cotisation suffirait à passer le cap. En répartissant de manière paritaire cette cotisation supplémentaire, les rentes pourraient être maintenues. Pour une personne gagnant l'équivalent du salaire médian genevois (homme: 7465 francs; femme: 7067 francs), c'est moins de 35 francs par mois. Au lieu de ça, le Conseil fédéral veut donc contraindre les personnes qui n'ont pas de gros revenus à travailler jusqu'à 70 ans! Cela montre le mépris de classe de la droite et du patronat, qui étaient d'accord pour augmenter la cotisation à l'AVS de 0,3% (payée paritairement) pour faire passer la pilule de RFFA, mais qui refusent toute hausse pour garantir les rentes.

Que répond le Conseil fédéral au sujet de l'espérance de vie?

Il explique qu'il n'y a pas de statistiques fédérales complètes pour évaluer les risques de mort ou d'invalidité avant l'âge de la retraite, ou l'espérance de vie selon le niveau de revenus. On constate toutefois qu'un homme de 30 ans, avec un niveau de formation ne dépassant pas la scolarité obligatoire, a une espérance de vie de quatre ans inférieure à celle d'un homme du même âge avec une formation tertiaire (Université, HES). Toutes les statistiques européennes montrent d'énormes disparités selon les catégories socioprofessionnelles.

De nombreuses personnes indigentes «choisissent» des franchises élevées et renoncent ainsi à des soins. L'inégalité d'accès aux soins est une des causes de l'inégalité devant la mort. Le Conseil fédéral refuse toutefois que l'administration réalise une statistique de cette réalité. Il prétend que «tout le monde doit faire des sacrifices», alors que les patrons et leurs cadres vivent plus vieux et en meilleure santé. L'inégalité sociale face à la maladie et à la mort est un scandale soigneusement caché par les médias suisses. AVS 21 la renforce. Seuls les assurés aisés partiront à 62 ans (aujourd'hui les riches partent souvent à 58 ans), les autres travailleront jusqu'à 70 ans.

AVS 21 introduit un «âge de référence» de départ à la retraite. Qu'en pensez-vous?

AVS 21 est une étape pour le démantèlement progressif du système de retraite, avec la suppression de l'âge légal de la retraite, qui est le référentiel commun pour toute la population. C'est un levier politique fort qui permet une large mobilisation et qui a sans doute permis de gagner la votation contre PV 2020, en revendiquant en commun des retraites dignes.

Y a-t-il quelque chose à sauver dans cette contre-réforme, au Parlement?

Il faut rejeter toute solution autre que celle qui consiste à augmenter paritairement le financement de l'AVS pour passer le cap des «babyboomers». Le «risque de longévité» est inhérent au système dont les patrons font partie intégrante. Il est inacceptable qu'ils cherchent à se dérober à leurs obligations.

Par ailleurs, la droite veut rétablir le taux de profit des entreprises sur le dos des travailleurs. Ueli Maurer déclare partout qu'il n'est pas possible de sauver toutes les entreprises des conséquences du Covid-19, ce qui signifie: la droite n'aidera pas les petits indépendants et les petits commerçants. Elle n'est plus prête à faire des efforts pour éviter des licenciements en masse. Dans ce contexte, il faut une pression très forte du camp progressiste en dehors du Parlement pour forcer la droite à revoir la copie, et à accepter le maintien des rentes et de l'âge légal de la retraite. Et quand bien même, après la RFFA, une grande prudence s'impose. Certains ont fait campagne pour la RFFA afin de «sauver les rentes de l'AVS». Moins de deux mois après la votation, le Conseil fédéral adoptait les axes de sa contre-réforme AVS 21.

Je voudrais conclure en sonnant le tocsin. La droite a empoigné AVS 21 et veut l'imposer d'ici à l'été prochain. Il est urgent que les organisations progressistes et la gauche se mobilisent contre AVS 21 et déclarent fermement qu'elles refuseront tout accord de coin de table qui atténuerait ce projet fondamentalement pourri. ■

L'USS ET AVS 21

«La prévoyance vieillesse à la croisée des chemins.» Sous ce titre, l'Union syndicale suisse (USS) a présenté hier aux médias, alors que ce journal était déjà sous presse, son analyse de la situation actuelle des retraites et des conséquences concrètes qu'engendrera la réforme AVS 21, en particulier au niveau des rentes des femmes. Ces dernières touchent déjà un tiers de moins que les hommes. Nouveaux calculs à l'appui, l'USS prévoit qu'avec AVS 21 les rentes féminines diminueront. La faïtière syndicale devait aussi faire le point sur la baisse alarmante des pensions du 2^e pilier et sur leur niveau extrêmement bas dans certaines branches. Parmi les personnes présentes, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, et Aldo Ferrari, vice-président d'Unia, devaient également aborder les pistes pour améliorer la situation. Nous reviendrons sur cette conférence de presse dans notre prochaine édition. ■ L'ES

Eau potable contaminée.
Enfant empoisonné.
Multinationale tenue responsable.



OUI! Multinationales responsables
le 29 novembre
Une évidence. initiative-multinationales.ch

**Initiative pour des multinationales responsables :
votez oui, maintenant !**

«L'initiative pour des multinationales responsables exige une évidence : si une grande entreprise (les PME ne sont pas concernées) ne respecte pas les droits de l'homme, les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs ou la protection de l'environnement, elle doit en assumer la responsabilité. Celles qui font des affaires correctement doivent y gagner.
C'est pourquoi nous disons oui à l'initiative pour des multinationales responsables le 29 novembre !»

Vania Alleva, présidente d'Unia



unia.ch/fr/campagnes/initiative-multinationales-responsables

UNIA

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail équitables.



Le Syndicat.

Afin de renforcer son équipe, Unia région Neuchâtel recherche:

Un-e syndicaliste à 80% ou 100% pour le secteur tertiaire

Vous êtes en phase avec les buts et les valeurs syndicales

- Le renforcement du mouvement par le recrutement de membres
- La défense juridique individuelle des travailleuses
- Le travail de mobilisations collectives et de campagnes syndicales

Pour ce poste, les qualités suivantes sont indispensables:

- Plusieurs années d'expériences professionnelles
- Aisance dans les contacts, capacité à s'exprimer devant tout public
- Bonne maîtrise du français écrit et oral
- Aptitudes à la négociation

Pour ce poste, les éléments suivants seraient un atout:

- Bonne connaissance de milieu des services
- Expérience dans une activité associative ou militante

Vous êtes une personne impliquée, persévérante et convaincante. La pluralité des tâches ne vous effraie pas. Alors vous êtes la personne que nous recherchons.

Résolu-e à relever ce défi pour un monde du travail plus juste? Nous attendons alors avec plaisir votre candidature, munie d'un dossier complet, à l'attention du service du personnel, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel ou info.neuchatel@unia.ch

Lieu de travail: canton de Neuchâtel
Délai de postulation: lundi 23 novembre
Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Pour tout renseignement: Stéphane Noble, Responsable RH et finances, 032 729 22 20 www.neuchatel.unia.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR *L'Événement syndical
Syndicat Unia*

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
*Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin*

COLLABORATEURS RÉGULIERS
*Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Remmvald, Daniel Sürli*

PHOTOGRAPHES
*Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang*

ABONNEMENTS *39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité_pub@evenement.ch*

CONCEPTION & MISE EN PAGES
*Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin*

IMPRESSION
*Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires*

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

Info COVID-19: Les cours en présentiel sont temporairement interdits.
Certains cours de Movendo passent à une formation à distance.
Consultez notre site internet pour les dernières actualisations.

Il reste encore quelques places dans nos cours dès novembre:

Cours pour tou-te-s

Le tableur Excel, les bases
Lu 16 – Ma 17.11 Online

Comment faire aboutir ses demandes sur son lieu de travail?
Je 26 – Ve 27.11 Online

Je travaille et j'élève mes enfants: outils pour être efficace chez soi
Ve 27.11 Online

Savoir prendre des notes, rédiger des procès-verbaux
Je 3 – Ve 4.12 Online

Parler en public: le débat
Je 10.12 Online

Retraite anticipée, quelles conséquences sur mes revenus, comment s'y préparer?
Je 10.12 Online

La retraite, ça se prépare avant!
Je 10 – Ve 11.12 Online

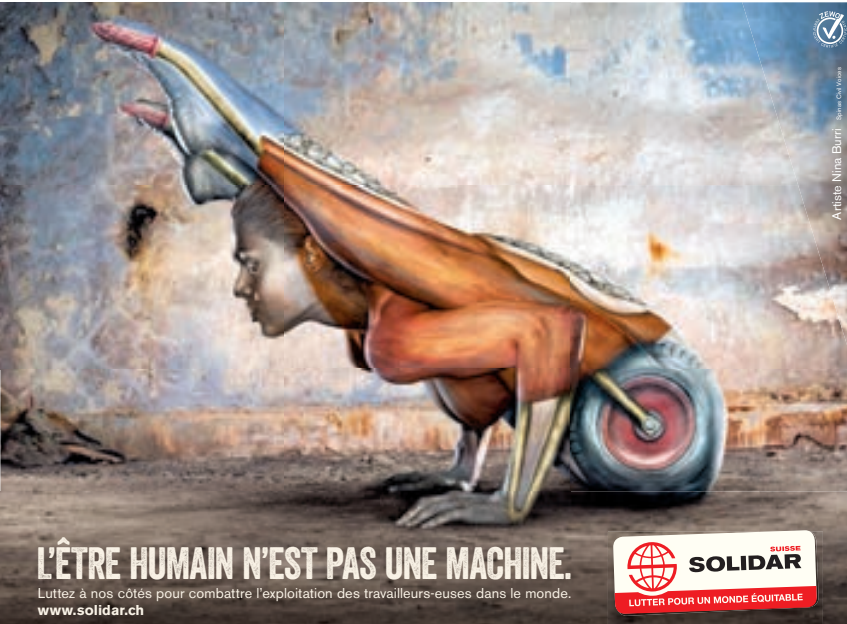


Les inscriptions pour nos cours 2021 sont ouvertes!
Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
Prenez soin de vous!
Scannez-moi!

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions: www.movendo.ch, info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70.

WWW.EVENEMENT.CH



L'ÊTRE HUMAIN N'EST PAS UNE MACHINE.
Luttez à nos côtés pour combattre l'exploitation des travailleurs-euses dans le monde.
www.solidar.ch

SOLIDAR
LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai 2 mois Web: CHF 19.-
Essai 2 mois Combi*: CHF 29.-
Essai 2 mois 5 jours: CHF 39.-**

lecourrier.ch | 022 809 55 55
*web + papier le weekend / **papier + web

LA PRIORITÉ: PROTÉGER LES TRAVAILLEURS ET LES EMPLOIS

A la suite des mesures prises par le Conseil d'Etat genevois en lien avec le contexte sanitaire, les syndicats partagent leurs revendications de sortie de crise

Textes Manon Todesco

En pleine deuxième vague de Covid-19 et juste après l'annonce de semi-reconfinement du canton, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a tenu une conférence de presse pour réagir à ces annonces, mais aussi communiquer ses revendications dans ce contexte de crise sanitaire, économique ainsi que climatique. Pour la faïtière, ce n'est pas aux travailleurs de payer les conséquences de cette crise. Au contraire, leur protection doit être prioritaire. Face à l'urgence sanitaire, les syndicats soutiennent la fermeture des activités non essentielles, mais rappellent que les craintes sont très présentes sur les lieux de travail actifs, en matière de contagion mais aussi de perte d'emploi. Si la situation n'a rien à voir avec celle du printemps et que la plupart des entreprises ont mis en place des mesures de protection pour leurs salariés, des cas crasses continuent à être dénoncés. «Encore début novembre, Unia a dû intervenir et faire cesser le travail dans une entreprise de nettoyage qui ne fournissait ni masque ni gel hydroalcoolique à ses employés, alors que dix cas de Covid-19 et un décès avaient été recensés», déplore Alejo Patino, vice-président de la CGAS. Dans une prise de position adoptée le 27 octobre, le comité de la CGAS rappelle la nécessité de renforcer la protection des travailleurs, et ce sur quatre axes.

SANTÉ

«Si les mesures de protection ne sont pas respectées, les autorités doivent pouvoir restreindre ou interdire les activités», liste le syndicaliste. Les syndicats demandent par ailleurs l'aménagement des horaires de travail pour échelonner les pauses et réduire le nombre de personnes présentes en même temps, mais aussi le maintien de l'offre en transports publics. «Nous demandons que du gel soit mis à disposition à bord, souligne Alejo Patino. Le télétravail doit être organisé partout où il est possible et accepté, dans le

respect des horaires usuels.» La CGAS exige également que les personnes vulnérables puissent travailler depuis chez elles et, le cas échéant, qu'elles soient libérées de leur obligation de travail. «Enfin, nous demandons que les entreprises consultent leur personnel en matière de mesures de protection et que les contrôles de l'Inspection cantonale du travail et de l'Inspection paritaire des entreprises (IPE) soient dirigés prioritairement sur le respect de ces principes», insiste le vice-président.

SALAIRES

En matière de protection des salaires, les syndicats genevois refusent toute baisse de salaire, y compris dans la fonction publique. «Nous revendiquons le paiement à 100% des salaires pour les travailleurs au bénéfice des RHT, en quarantaine ou sans solution de garde pour leurs enfants», expose Alejo Patino, qui rappelle que de nombreuses multinationales auraient les moyens de soutenir leurs employés mais n'ont fait «aucun effort». Autre exigence, la prise en charge par l'employeur de l'intégralité des frais liés au télétravail et, évidemment, l'application immédiate du salaire minimum légal, même pour les entreprises en RHT. «Protéger les salaires, c'est maintenir la consommation et éviter une crise économique d'ampleur.»

EMPLOIS

Pour empêcher les fermetures d'entreprises et l'explosion du taux de chômage, il est en outre urgent de protéger les emplois. Dans ce cadre, la CGAS demande le maintien et l'élargissement du droit aux RHT pour tous, même pour les contrats de travail atypiques. «De même, il est impératif que les licenciements soient interdits dans les entreprises qui jouissent des RHT, martèle Alejo Patino. Et que les APG et les aides pour les indépendants soient réactivées.» La faïtière syndicale invite également à l'ouverture du débat sur les loyers commerciaux, qui pourraient être revus à la baisse en fonction de la perte du chiffre d'affaires. «On appelle



OLIVIER VOGELSANG

La protection des travailleurs et des places de travail doit être au centre des préoccupations, que ce soit dans la construction, le tertiaire ou dans tous les autres secteurs, exige la faïtière des syndicats genevois, alors que la deuxième vague de coronavirus s'est abattue sur le canton et sur la Suisse.

à des actes de solidarité de la part de tous, mais jusqu'ici, les propriétaires immobiliers ont été passablement épargnés dans cette crise», lance Davide De Filippo, président de la CGAS.

DROITS SYNDICAUX

Enfin, cette pandémie et les mesures exceptionnelles qui en découlent ne doivent pas porter atteinte aux droits syndicaux qui restent fondamentaux, rappellent les syndicats. «Aujourd'hui, on reproche aux travailleurs qui osent s'emparer de leurs droits de tirer sur l'ambulance», s'indigne le syndicaliste, qui ajoute: «Si ces droits restent inchangés, il est néanmoins de plus en plus difficile de les exercer.» Partant, la CGAS rappelle que les libertés syndicales ne doivent pas faire l'objet de restrictions. «Le droit à l'information et à la consultation des travailleurs doit être respecté, tout comme le maintien du droit de réunion et de manifestation adapté aux mesures strictes de protection.» ■

POING LEVÉ

MERCI AUX HORLOGERS DE ROLEX DE SAUVER «LE TEMPS»

Par Jérôme Béguin

Le Temps devrait continuer à paraître au moins encore quelques années, la bourgeoisie lémanique ayant trouvé les moyens de racheter à Ringier son média de «référence» en difficulté. Le successeur du *Journal de Genève*, de la *Gazette de Lausanne* et du *Nouveau Quotidien* est repris par la fondation Aventinus. Cette structure à but non lucratif visant à soutenir une presse «diversifiée» bénéficie de dotations d'autres fondations et de «mécènes privés». La fondation Hans Wilsdorf est sans doute le principal contributeur parmi eux. Richement pourvu par le groupe Rolex, ce ministère de la culture *bis* à Genève, fait pleuvoir des millions sur le bout du lac. Une générosité appréciable, qui reste, ne le perdons pas de vue, le fruit du travail des salariés de la marque à la couronne. On peut donc remercier les horlogers de participer à ce sauvetage, à la préservation de la presse et, finalement, au fonctionnement de la démocratie. Reste que la direction de Rolex pourrait se montrer parfois un peu plus altruiste envers le personnel, elle qui lui a imposé cette année des vacances forcées en violation de la CCT. A Pâques, quatre jours ont été pris sur les vacances des travailleurs alors qu'en plein confinement les ateliers étaient fermés.

Quelle coloration prendra cette «diversité» revendiquée par Aventinus? Lancée l'année dernière, la fondation est présidée par François Longchamp. Entre 2005 et 2018, ce conseiller d'Etat genevois a transformé radicalement l'aide sociale du canton. Consacrant l'aide au mérite, l'élu PLR a réduit drastiquement les forfaits d'assistance, aggravant la précarité dans laquelle se débattent des familles et des individus. A l'appui d'une sous-enchère salariale, il a aussi œuvré à développer les capacités de l'aéroport (et ses nuisances pour l'environnement) et à le transformer en un laboratoire de privatisation des services publics, comme le dénonce depuis longtemps le SSP. Si *Le Courrier* a reçu une petite aide d'Aventinus, on ne s'étonnera guère que l'essentiel de la manne ait pour le moment été offerte au *Temps* et à Heidi.news. Ce *pure player*, dont les prétentions semblent inversement proportionnelles à son apport journalistique au paysage médiatique romand, devrait tomber prochainement dans l'escarcelle d'Aventinus qui détient déjà 5% du capital. Des «synergies» entre les deux médias sont déjà annoncées par la fondation.

Des «synergies», Eric Hoesli, le président du futur conseil d'administration du *Temps* nommé par Aventinus, a eu l'occasion d'en mener en tant que responsable des publications régionales de Tammedia. «Synergies» souvent synonymes de réductions d'effectifs que l'ancien journaliste a accompagnées. Dans le groupe de travail chargé d'assurer la transition, il retrouvera Tibère Adler, qui après avoir sévi comme directeur général d'Edipresse, puis comme responsable romand du lobby ultralibéral Avenir Suisse, est l'un des actionnaires de Heidi.news. Souhaitons malgré tout une longue vie au *Temps* et pas trop de «synergies» à son personnel. ■

LE PLAN DE RELANCE DE LA CGAS

La CGAS a aussi révélé son Manifeste pour l'emploi, fruit de réflexions de longue date, qui se sont accélérées lorsque la crise sanitaire a éclaté, et également réponse aux employeurs qui profitent de la crise pour justifier leur volonté de déréguler massivement le marché du travail ou de réduire le rôle de l'Etat. Le document se décline en quatre volets. D'abord, la stimulation de la relance par des hausses de salaires, et donc de la consommation. «Un petit pas a été fait avec le salaire minimum à Genève, mais des augmentations doivent être négociées dans les branches non concernées, notamment dans les soins», revendique Davide De Filippo, président de la faïtière, qui exige de fait l'abandon des mesures déflationnistes annoncées dans la fonction publique. Le Manifeste propose deuxièmement de partager l'emploi en réduisant significativement la durée du travail. Les effets seraient multiples: créer de l'emploi, mieux concilier vie professionnelle et vie privée, et favoriser l'égalité à travers une meilleure répartition des tâches au sein du foyer. Les syndicats invitent par ailleurs à miser sur une nécessaire reconversion économique, passant par la création d'emplois sanitaires, sociaux et écologiques. «Pour cela, il faut une politique volontariste de la part des autorités, insiste le responsable syndical. Nous devons investir dans des secteurs largement sous-estimés, tels que la mobili-

té douce, les énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments ou encore le recyclage des déchets, qui pourront générer des milliers d'emplois, plus ou moins qualifiés. L'aéroport de Cointrin, qui traverse une crise de taille et mettra des années à s'en remettre, pourrait accompagner ses employés vers une reconversion professionnelle, mais il faut de la volonté...»

Enfin, le Manifeste appelle à resserrer les mailles du filet de la protection sociale. «Il faut revoir la Loi fédérale sur le chômage afin que l'indemnisation soit facilitée et rallongée dans la durée, et empêcher que les travailleurs précarisés soient lésés, explique Davide De Filippo. Le souci, c'est que cette loi contraint le demandeur d'emploi à retrouver un poste dans son secteur, alors que des branches comme le tourisme, l'hôtellerie ou le trafic aérien auront des pertes d'activité durables.»

La CGAS demande en outre une protection accrue des travailleurs âgés ainsi qu'un renforcement des droits en matière de licenciements collectifs en abaissant les seuils légaux obligeant à négocier un plan social. Le Manifeste sera adressé aux associations patronales et aux autorités politiques. ■

Plus d'infos sur: cgas.ch

ORCHIDÉES CONTRE BÉTON ARMÉ ET CRÉATION D'IMAGINAIRES

Depuis la mi-octobre, le Collectif des Orchidées occupe un site naturel près d'Eclépens afin de protéger un écosystème menacé de destruction par le cimentier Holcim. Reportage



Entrée de la Zad, sur le plateau de la Birette, colline du Mormont. Depuis le 17 octobre, plusieurs dizaines de jeunes occupent les lieux par tournus.

Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Matinée du 4 novembre, colline du Mormont, près d'Eclépens en terre vaudoise. Une barricade de bric et de broc ferme l'accès aux automobilistes et signale l'entrée dans la Zad. Un acronyme pour «Zone à défendre», vraisemblablement la première du genre organisée en Suisse. Derrière le barrage, un «tripode» géant renforce le blocage du passage aux voitures. Masqués et emmitouffés dans des vêtements chauds, une poignée de militants du Collectif des Orchidées – nom pris en référence à la présence de cette variété de fleurs sur le site – s'approchent, amicaux. Deux d'entre eux se proposent de nous faire découvrir le campement installé depuis le 17 octobre dernier afin d'empêcher le cimentier Holcim – filiale du groupe Lafarge Holcim – d'agrandir la carrière qu'il exploite. Une extension qui entraînerait la destruction de l'écosystème et de vestiges archéologiques celtés caractérisant les lieux. Dans la bise mordante, Jerry et Marc (prénoms d'emprunt) entament la visite et fixent les règles du jeu: aucune mention de noms et pas de photos sans autorisation. Au pied de la forêt chatoyante dans ses apparats automnaux se dressent deux yourtes. «Celle-ci sert essentiellement de bibliothèque et d'espace d'échanges», précise Jerry, en montrant un rayonnage de magazines sur des thèmes chers aux activistes, comme «l'inclusivité»; l'autre, isolée avec de la laine et rendue étanche, abrite un poêle à bois et fait office de dortoir.

NERVOSITÉ À LA CARRIÈRE
Sur un autre versant, des tentes frissonnent dans la plaine humide. Des cabanes ont aussi été aménagées en hauteur, dans les arbres. De quoi rendre difficile la tâche des forces de l'ordre qui voudraient déloger leurs occupants. Proche du sommet de la colline, empruntant un sentier balisé de pierres posées par les squatters

pour éviter de piétiner les espèces de fleurs rares, la vision d'un chamois enchante le regard. Puis, c'est la découverte de la carrière. Le ballet de deux machines de chantier matérialise, dans un bruit de fracasement de pierres et de déversement de gravats, le combat mené par les activistes. La présence du photographe rend nerveux un des pilotes des engins qui fait hurler son klaxon et saisit son portable pour prendre, lui aussi des clichés. Une attitude qui tranche avec les dires de nos accompagnants. «Des responsables d'Holcim sont venus à la Zad. Le ton était cordial. Il n'y a pas eu de confrontation. Mais ils entendaient probablement préserver leur image face à la médiatisation de notre lutte.» Un combat qui se veut aussi plus large, les écologistes misant sur l'ouverture d'un débat public relatif à l'usage à tout-va du béton. Et l'exploitation effrénée des ressources. «Si Holcim abandonne son projet ici mais le réalise à côté, ça n'a pas de sens. Il nous faut repenser notre rapport à la construction et susciter la discussion.» Et nos guides d'évoquer des alternatives au béton.

DES MOYENS RESTREINTS MAIS SUFFISANTS
A un jet de pierre de la mine, une maison abandonnée, propriété de la multinationale, joue le rôle de centre névralgique de la Zad. La cuisine communautaire, installée en partie à l'extérieur, réunit à l'heure des repas les activistes véganes et végétariens – plusieurs dizaines, dont nombre d'étudiants, assurent l'occupation par tournus. Des militants, masques provisoirement sur le menton, sirotent un thé. Le gel hydroalcoolique trône en bonne place, dans le strict respect des règles sanitaires. La bâtisse désaffectée sert aussi de logement aux zadistes, qui l'ont pourvue de panneaux solaires, de fenêtres et flanquée d'un atelier de sérigraphie avec l'aide de menuisiers, militants ou non. «Tous les matériaux utilisés sont issus de la récupération ou de cadeaux. Nous pratiquons les échanges de savoirs. On a beaucoup appris en matière de bricolage», s'enthousiasment

Marc et Jerry. Quant aux moyens de subsistance du Collectif, ils proviennent de dons en espèces ou en nature et de denrées invendues. «Nous avons très peu de frais et certains d'entre nous travaillent à mi-temps. Des personnes qui partagent notre bataille nous apportent aussi de la nourriture», précisent encore les guides, ravis du large soutien de locaux à leur lutte, alors que le campement génère l'implication volontaire de tous les occupants. «On ne s'arrête pas une minute. Chacun participe à la gestion du quotidien, dont des tours de garde, et aux différents chantiers en vue d'améliorer le confort et de créer des espaces de couchage.» Une organisation horizontale motivée par une volonté commune de sauver le site, mais aussi de partager une autre manière de vivre.

RECRIER DES IMAGINAIRES
«Ma vision est communautaire, féministe, antiraciste, anticapitaliste, anti-impérialiste et écolo radicale. Je pense qu'il nous faut changer notre rapport à la nature, mettre fin à l'exploitation animale, lutter contre l'utilisation illimitée des ressources qui ne profite qu'à une poignée d'humains», s'enflamme Jerry. Discours partagé par Marc renchérissant sur l'urgence de développer d'autres approches aux êtres et au vivant. Et évoquant les études alarmantes du GIEC et des limites déjà largement dépassées: «Nous devons décroître dès maintenant. Une décroissance forcée, non maîtrisée, entraînera une terrible récession qui frappera de plein fouet, en premier, les plus précaires.» Les deux jeunes trouvent dans l'occupation un moyen d'ancrer leurs idéaux dans la réalité. «Nous recréons des imaginaires. De nouveaux modes de fonctionnement. Déconstruisons pour reconstruire sans prédation. Réfléchissons ensemble à un monde plus humain. Pas de pensée unique mais beaucoup de bienveillance entre nous.» Jerry et Marc ne croient plus à l'impact des manifestations de rue ou à l'action politique via les canaux traditionnels comme les votations. Pour cette raison, ils ont

rejoint la Zad de la Colline. Combien de temps y resteront-ils? «Jusqu'à ce que le projet d'extension de la mine soit abandonné. Nous espérons en tout cas tenir de trois à six mois...» Aménagement de toilettes sèches, tri des déchets, attention au respect des lieux: tout a été pensé pour un bras de fer pacifique appelé à durer.

BATAILLE SUR LE FRONT JURIDIQUE
Le Mormont a été classé en 1998 à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance nationale en raison de sa richesse biologique. La bataille pour sa préservation remonte à de nombreuses années déjà, portée par l'Association pour la sauvegarde du Mormont (ASM) et d'autres ONG. Aujourd'hui, un recours déposé par Pro Natura Vaud et Helvetia Nostra pour son maintien en l'état est toujours pendant au Tribunal fédéral. L'aboutissement du projet d'Holcim se traduirait, précisent les recourants dans un communiqué, par une «balafre sous la forme d'une gigantesque tranchée supplémentaire de 200 mètres de large, sur 600 mètres de long et 70 mètres de profondeur». «Le verdict devrait tomber d'ici à la fin de l'hiver», indiquent les militants qui, dans l'intervalle, insistent encore sur l'ambiance positive régnant à la Zad. Et alors qu'Holcim, apprend-t-on quelques jours plus tard, a depuis déposé plainte contre les activistes pour violation de propriété. «Ce lieu me rend optimiste», s'exclame Jerry. «Il me donne l'espoir d'un monde meilleur», enchaîne Marc. Aucune lassitude après ces semaines d'occupation et alors que le froid commence à sérieusement pointer son nez? «Non! Ce qui nous rend las, c'est ce monde où rien ne bouge ou presque...» ■

Plus d'informations sur:
orchidees.noblogs.org
sauvonslemormont.ch



Les Zadistes entendent barrer la route au projet d'extension de la carrière d'Holcim. Son agrandissement entraînerait la destruction du site naturel, réputé pour sa flore et lieu de passage de la faune. Outre ce chamois, une biche a aussi été aperçue le jour du reportage.



«Un espoir pour les travailleurs du monde entier»

Des fédérations syndicales internationales soutiennent l'initiative pour des multinationales responsables soumise au vote le 29 novembre

Sylviane Herranz

Les travailleurs de LafargeHolcim du monde entier, notamment d'Algérie, du Brésil, de Belgique, de Colombie, du Salvador, d'Inde, du Liban, de Maurice, de Jordanie, des Philippines, de Suisse et de bien d'autres pays, soutiennent l'initiative suisse pour des entreprises responsables. Réunis à la mi-octobre par visioconférence, une quarantaine de délégués syndicaux du réseau mondial du ciment de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (ITBB) ont débattu au sujet de l'initiative sur laquelle le peuple suisse se prononcera à la fin du mois. Pour l'ITBB, ce texte «représente un espoir pour les travailleurs du monde entier». Invité à présenter l'initiative, Laurent Matile d'Alliance Sud a rappelé son objectif et l'effet préventif qu'elle introduira, en particulier sur les multinationales sans scrupule qui devront répondre de leurs actes si le texte est adopté. Secrétaire général du syndicat belge CSC bâtiment - industrie & énergie, Pierre Cuppens a souligné qu'en cas d'acceptation, la Suisse et la France, qui dispose depuis 2017 d'une loi sur le devoir de vigilance, «pourront travailler conjointement afin de mettre

encore davantage de pression sur les multinationales en unissant leurs forces sur la question des droits humains et la question environnementale». Une nouvelle directive européenne est aussi prévue pour 2021. Elle devrait inclure un principe de responsabilité civile comme le demande le texte helvétique, note l'ITBB dans son communiqué. Elle y souligne que, selon une étude européenne, seule une entreprise de l'UE sur trois fait aujourd'hui preuve de «diligence raisonnable». La pandémie actuelle renforce encore la nécessité d'une forte réglementation des multinationales, estime pour sa part Ambet Yuson, secrétaire général de l'ITBB: «Il est inacceptable que de nombreuses multinationales profitent de la crise pour augmenter leur production de ciment au détriment des droits des travailleurs.» Alors qu'en Grande-Bretagne, au Canada ou encore aux Pays-Bas, les victimes peuvent déjà, comme le demande l'initiative suisse, saisir les tribunaux pour obtenir une indemnisation, il appelle à ce que l'ITBB continue «à encourager ses affiliés à être à l'origine et au centre de ces initiatives pour forcer les multinationales à respecter les droits de l'homme et la protection de l'environnement au niveau international».

«NOUS SOMMES SUR VOS TRACES»
Autre soutien de poids, celui d'Industrial Global Union, la fédération mondiale des syndicats de la métallurgie, de la chimie, de l'énergie, des mines ou encore du textile. Industrial s'est impliqué en faveur de l'initiative en accueillant en Suisse, en 2018, des syndicalistes de Glencore venus d'Australie, de Colombie et de la République démocratique du Congo «pour parler du comportement de l'entreprise à l'étranger», indique un communiqué du syndicat mondial. Son secrétaire général, Valter Sanches, y déclare: «Trop longtemps, les multinationales ont pu dissimuler leurs abus derrière un vernis de respectabilité, en niant de manière plausible chaque mauvais comportement mis en évidence. L'initiative pour des multinationales responsables s'inscrit dans un mouvement mondial des syndicats et des organisations de la société civile visant à tenir les entreprises responsables de leur comportement. Notre message est le suivant: nous sommes sur vos traces, il n'y a nulle part où se cacher, nous vous tiendrons pour responsables.» ■

La poussière de LafargeHolcim intoxique le monde

Le cimentier est cloué au pilori par des ONG et des syndicats pour ses violations répétées des droits humains et environnementaux

Aline Andrey

LafargeHolcim serait responsable d'au moins 122 cas de pollution environnementale et de violation des droits humains dans 34 pays différents. Tel est le résultat de la recherche de Greenpeace* sur le cimentier franco-suisse né de la fusion entre Lafarge et Holcim, et dont le siège est à Zoug. L'ONG précise que, dans la plupart des cas, le cadre légal est ignoré et les normes internationales ne sont pas respectées d'où l'importance de voter «oui» à l'initiative multinationales responsables le 29 novembre prochain. «Le recours à des technologies dépassées par LafargeHolcim ou ses filiales est souvent à l'origine des problèmes affectant les humains, les animaux et l'environnement», décrit Greenpeace dans un communiqué. Au Cameroun par exemple, sa filiale Cimencam présente un défaut technique dans le système de filtrage de la cheminée. Ce problème génère des nuages de poussières toxiques qui retombent sur le marché aux légumes juste à côté de l'usine et la population.

Au Pendjab, dans le nord de l'Inde, à Ambuja Cement, des émissions polluantes causent également des problèmes de santé, tout comme dans l'usine de Barroso au Brésil. Josef Waltisberg, ancien ingénieur d'Holcim et consultant indépendant pour les questions énergétiques et environnementales liées au processus de fabrication du ciment, cité par Greenpeace: «Les cas découverts sont explosifs et le non-respect des normes de base est indigne d'une entreprise suisse comme LafargeHolcim. Les émissions de poussières indiquées constituent un véritable gâchis. En fait, je dois dire que les normes du groupe se sont malheureusement détériorées dans de nombreux domaines depuis la fusion d'Holcim avec Lafarge.»

VIOLATIONS DES DROITS SYNDICAUX
De leur côté, les initiants pour des multinationales responsables documentent le cas de la filiale Wapco dans le village d'Ewekoro au Nigeria. La poussière est partout. Les médecins observent des dommages à la santé: difficultés respiratoires, lésions du foie, des poumons, de la rate, et maladies oculaires. Cette situation est aussi dénoncée par Unia qui s'insurge contre d'autres violations des droits humains et environnementaux, mais aussi syndicaux**. Aux Philippines, ainsi que dans d'autres pays comme l'Inde ou la Jordanie entre autres exemples, LafargeHolcim remplace systématiquement le personnel fixe par des travailleurs employés par des sous-traitants. L'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (ITBB) et le syndicat philippin Sentro ont porté plainte contre la firme auprès de l'OCDE en décembre 2019 pour son non-respect des droits des travailleurs dans leur usine de Davao aux Philippines. Même à Paris, le cimetière LafargeHolcim fait l'objet d'une enquête pour avoir déversé dans



Dans le village d'Ewekoro au Nigeria, la poussière de l'usine de LafargeHolcim est partout, provoquant de graves problèmes de santé.

TANT DE SCANDALES

Des violations des droits humains et environnementaux par des multinationales ayant leur siège en Suisse font régulièrement scandale. Et pourtant rien ne change, ou si peu. Mentionnons quelques exemples, parmi tant d'autres. Société spécialisée dans la chimie et l'agroalimentaire, Syngenta est basée à Bâle. Elle fabrique notamment des pesticides – tels le Paraquat et le Polo – dangereux pour la santé (intoxications, cancer, maladie de Parkinson...). Elle les vend dans les pays du Sud. Alors qu'en Suisse, ces produits toxiques sont interdits. La société minière Vale dans le canton de Vaud est responsable de deux ruptures de barrage au Brésil (Fundão en 2015 et Brumadinho en 2019) ayant causé plusieurs centaines de morts humaines et des désastres écologiques majeurs. L'entreprise Glencore, elle, a son siège à Zoug. Entre autres catastrophes à l'actif de ses filiales dans les pays du Sud: en mars dernier, au Tchad, des fuites dans un barrage – dont la construction pour contenir des eaux usées toxiques ne répondait pas aux risques liés à la saison des pluies – a pollué une rivière. Conséquences: des habitants ont été gravement atteints dans leur santé et du bétail qui s'y abreuvaient en est mort. Or, au lendemain de la rupture, des représentants de Glencore indiquaient publiquement que l'eau de la rivière pouvait toujours être consommée sans danger. Au Pérou, à Cerro de Pasco, une mine détenue par la multinationale empoisonne l'air et l'eau de plomb, d'arsenic et d'autres métaux lourds. Les enfants surtout souffrent d'anémie, de handicaps et de paralysies. L'espoir de vie y est moins élevée que dans le reste du pays. En Colombie, l'une des plus grandes mines de charbon à ciel ouvert du monde, du nom de Cerrejón, a généré l'expropriation de la communauté autochtone Wayúu de ses terres et la contamination de son environnement. En Zambie, en 2019, les émanations de dioxyde de souffre de la mine de cuivre Mopani étaient 77 fois plus élevées que les valeurs limites fixées par l'Organisation mondiale de la santé... ■ **AA**

General Electric: 84 postes supplémentaires menacés

L'hécatombe des effectifs se poursuit au sein de l'entreprise General Electric (GE). Après avoir annoncé la suppression de 562 postes dans son usine d'Oberentfelden, en Argovie, et malgré la vive protestation des ouvriers (voir *L'ES* du 28 octobre), l'entreprise entend encore biffer 84 places de travail dans la division Gas Power, à Baden. De quoi susciter la colère des syndicats Unia, Syna, de la représentation du personnel, de la Société des employés de commerce et d'Employés Suisse qui se sont opposés, dans

un communiqué de presse, à ces nouvelles réductions de postes. «Les employés en ont assez de cette destruction indigne et continue des capacités de production de GE en Suisse», ont-ils écrit, demandant instamment à la société d'abandonner ces velléités de démantèlement. Une revendication que les partenaires mettront en consultation aux niveaux suisse et européen. La représentation du personnel rappelle aussi à la direction la pétition lancée l'année dernière. Les employés du groupe et la population avaient alors

exprimé leur mécontentement et réclamé un terme aux continuelles mesures de réduction des effectifs. Au cours des quatre dernières années, GE a déjà détruit des milliers d'emplois industriels dans notre pays à travers plusieurs vagues de licenciements. «Cela doit cesser. C'est en particulier au Conseil fédéral de faire savoir clairement à l'entreprise qu'une nouvelle destruction de la substance industrielle ne sera pas tolérée», notent les organisations. ■ **SM**



MANU FRIEDERICH

Le 15 octobre, 300 personnes avaient manifesté devant l'usine d'Oberentfelden pour protester contre la suppression des postes annoncée. La saignée se poursuit du côté de Baden.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h;

mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à

nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres Unia inscrits depuis un minimum de trois mois au syndicat et si leur dossier est complet.

Les critères de conditions de séjour tels que définis par les autorités cantonales le 4 mars 2019 sont les suivants:

- une durée de séjour de 5 ans pour les familles avec enfant(s) scolarisé(s) – le critère de 5 ans s'applique à l'ensemble des membres de la famille;
- une durée de séjour de 10 ans pour les célibataires et couples sans enfants;
- faire preuve d'une intégration réussie; le niveau de connaissance linguistique A2 (oral) doit être attesté;
- absence de condamnations pénales, de condamnations répétées pour séjour illégal et travail sans autorisation et de décisions d'interdiction d'entrée en Suisse successives;
- une indépendance financière complète et une absence de dettes.

Nous déposons les dossiers **complets** selon ces critères lors de rendez-vous particuliers **les mercredis de 14h à 18h** et ce pour les personnes membres du syndicat.

Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à geneve@unia.ch, venir à la réception du syndicat ou appeler au 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du

lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi). Fermé du 26 au 30 octobre.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h. Fermé du 26 au 30 octobre.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

SAINT-IMIER

NOUVELLE ADRESSE

Le syndicat et la caisse de chômage ont une nouvelle adresse à Saint-Imier.

Dès le 1^{er} novembre, les membres et assurés sont accueillis à la rue Francillon 20.

Syndicat et caisse de chômage peuvent être atteints au 0848 421 600 ou par mail à transjurane@unia.ch ou st-imier.cc@unia.ch.

COURRIER

UNE VISITE CHEZ LES ZADISTES!

En pleine campagne sur l'initiative pour des multinationales responsables, je suis allé rendre visite aux premiers «Zadistes» de Suisse. Autrement dit, des activistes qui occupent une «Zone à Défendre», sur la colline du Mormont. En l'occurrence, un milieu naturel de première importance, convoité par le numéro un mondial du béton, pour l'agrandissement de sa carrière d'Eclépens.

Et quand vous êtes sur place, vous voilà saisi par le spectacle. Pas besoin de vous rendre en Afrique pour avoir une petite idée de l'impact de l'industrie minière d'extraction des matières premières. Ici, dans notre vénérable canton de Vaud, pas d'enfants au travail, mais une incitation à réfléchir sur notre consommation hallucinante de béton pour notre commodité!

Holcim est un géant industriel qui possède d'innombrables sites d'extraction dans le monde et son activité occupe souvent les tribunaux. Avant sa fusion avec le français Lafarge, l'entreprise suisse s'appelait aussi Holderbank Financière Glaris Ltd et possédait une filiale spécialisée dans le fibrociment, Eternit SA, ternie par le scandale planétaire des victimes de l'amiante. Son propriétaire, le multimilliardaire Stephan Schmidheiny, fut inculpé par un procureur italien, puis condamné à dix-huit ans de prison pour homicide volontaire par le Tribunal de Turin. Avec son armée d'avocats, il avait fait recours en cassation à Rome et fut finalement innocenté par la prescription des faits. Ce «philanthrope vert» s'était fait remarquer en 1992, à Rio de Janeiro, lors du troisième Sommet de la Terre, en créant le «Conseil mondial des entreprises pour le développement durable» (WBCSD en anglais). Ses pairs, les deux cents plus grands groupes industriels de la planète, et lui bénéficient, dans le cadre du protocole de Kyoto, du programme d'échange des permis de polluer, grâce à la Bourse du carbone, un instrument spéculatif qui permet aux entreprises d'acheter des quotas CO₂, avant de les revendre sur les marchés financiers titrisés. Une mascarade remise en cause par une partie de la jeunesse d'aujourd'hui, qui ne se laisse pas endormir par des contes de fées!

La pandémie sévère qui nous frappe actuellement n'est pas une fatalité, mais l'une des conséquences de notre empreinte industrielle sur la nature. Selon un groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité, la déforestation est l'une des causes principales de la transmission des virus du monde animal vers celui des animaux d'élevage pour finalement se transmettre à nos congénères. A l'échelle de notre canton, avec les connaissances acquises sur l'état de la biodiversité en Suisse, il serait invraisemblable d'autoriser la déforestation de ce qui reste de la forêt de la colline du Mormont. ■

Jean-Claude Cochard,
ancien membre du Caova, 2 novembre 2020.

BRÈVES

VAUD RELANCER LA GRÈVE POUR L'AVENIR

La Grève pour l'avenir, démarrée par la Grève du climat et rejointe par des associations, des syndicats et des mouvements féministes, organise une soirée de discussion et de réflexions le jeudi 12 novembre de 19h à 21h en visioconférence (zoom.us/j/97346123536). Afin de préparer une nouvelle journée de lutte et de grève pour la justice climatique, l'égalité et l'emploi le vendredi 21 mai 2021. ■ **AA**

SUISSE PÉTITION CONTRE LE PESTICIDE GAUCHO

En fin de semaine dernière, en Suisse romande, plus de 9000 personnes avaient déjà signé la pétition intitulée «Interdiction des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles: pas de retour en arrière!»* Lancée le 12 octobre par une apicultrice, un médecin et un pionnier de l'agriculture biologique, elle dénonce la tentative du lobby sucrier de réintroduire l'imidaclopride. Cette substance active du Gaucho est interdite depuis le 1^{er} janvier 2019 en Suisse et dans l'Union européenne. Plus de 1200 recherches scientifiques ont prouvé sa dangerosité pour les insectes et les invertébrés, ainsi que pour la santé humaine et des sols.

Mi-septembre, la Fédération suisse des betteraviers demandait soit la réhomologation d'urgence de ce pesticide afin de sauver les cultures de betteraves sucrières attaquées par un puceron vecteur de la jaunisse, soit la fin des importations de sucre cultivé à l'aide de produits phytosanitaires interdits en Suisse. Dans un rapport publié en octobre, l'entreprise Sucre Suisse décrit une grande disparité entre l'ouest, touché fortement par la jaunisse, et «des rendements très élevés» à l'est du pays. ■ **AA**

*Pétition sur: chn.g/YFdWYRBMB

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

NOËL DES ENFANTS

Vu le contexte et pour laisser à l'abri le Saint-Nicolas, le cinéma habituel du Noël des enfants n'aura pas lieu en Valais.

Par contre les membres Unia sont invités à retirer le petit paquet de friandises pour leurs enfants dans les différents bureaux d'Unia Valais.

Retrait dès le 9 décembre jusqu'au 22 décembre.

Monthey: mardi matin et vendredi de 9h30 à 11h30 ou mardi soir de 17h à 19h.

Sierre, Sion, Martigny: les matinées de 8h30 à 11h30 ou aux permanences syndicales du soir. Prenez soin de vous et de vos proches

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus **se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.**

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

WWW.
EVENEMENT.CH

L'HÔTELLERIE-RESTAURATION CRIE FAMINE

Face à la situation dramatique dans laquelle se trouve la branche, les faïtières d'employeurs et les syndicats exigent des mesures de soutien immédiates

Jérôme Béguin

«**N**ous réclamons au Conseil fédéral et au Parlement une mise en place immédiate de mesures de soutien à l'hôtellerie-restauration. Dans le cas contraire, le secteur se verra confronté à un nombre sans précédent de mises au chômage et de faillites», prévient Vania Alleva, la présidente d'Unia. Le 3 novembre, les faïtières d'employeurs de l'hôtellerie-restauration et les syndicats Unia et Syna se sont rassemblés pour une action rare et forte, une prise de position et des revendications communes face à la «situation dramatique» dans laquelle se retrouvent les cafés, restaurants et hôtels. Selon les partenaires sociaux, deux établissements sur cinq envisagent de mettre la clé sous la porte dans les prochains mois et 100 000 emplois sont directement menacés. Le reconfinement en cours ne peut qu'alourdir cette tendance. GastroSuisse, HotellerieSuisse et Swiss Catering Association, côté employeurs, Hotel & Gastro Union, Syna et Unia, côté employés, réclament d'abord que le Conseil fédéral promulgue rapidement la réglementation pour les cas de rigueur. Il s'agit, selon la Loi Covid-19 entrée en vigueur à la fin du mois de septembre, d'un soutien aux entreprises particulièrement touchées par les conséquences de l'épidémie. Le message semble avoir été entendu par le Conseil fédéral, qui a mis en consultation le 4 novembre une nouvelle ordonnance. La Confédération prendra en charge la moitié des dépenses in-

combant aux cantons au titre des cas de rigueur, ce qui devrait les inciter à intervenir.

La deuxième demande de l'hôtellerie-restauration concerne les exonérations de loyer. Si jusqu'ici le Conseil fédéral s'est montré défavorable à une mesure en ce domaine, fin octobre, le Conseil national a, d'une courte majorité, décidé d'entrer en matière sur un projet de loi qui ferait participer les bailleurs commerciaux à l'effort qu'exige la situation. La balle est maintenant dans les mains du Parlement, qui devra trouver une majorité entre les deux Chambres.

RHT INDEMNISÉE À 100%

La troisième requête des partenaires sociaux concerne l'extension du chômage partiel. Il est demandé que l'indemnité de réduction de l'horaire de travail (RHT) soit compensée à hauteur de 100% du salaire et non de seulement 80%. «Le point concernant l'extension du chômage partiel nous tient très à cœur et il est assez important que les employeurs le soutiennent aussi. Ils reconnaissent ainsi le gros problème que constitue pour leurs collaborateurs l'imputation de 20% de salaires déjà modestes. Surtout qu'il ne s'agit plus de tenir un mois ou deux, le chômage partiel risque de se prolonger et les salariés de se tourner vers l'aide sociale. Il est tout de même préférable que la caisse de chômage supplée à la perte de salaire plutôt que d'envoyer des travailleurs à l'aide sociale», indique Mauro Moretto, responsable national de l'hôtellerie-restauration chez



OLIVIER VOGELSANG

Tous les cantons romands ont décidé de refermer les cafés, les restaurants et les bars pour contenir la propagation du virus alors que la situation sanitaire est alarmante. Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration appellent à des mesures urgentes afin d'éviter des faillites et des suppressions d'emplois.

Unia. La revendication n'est pas si utopique puisque le Canton de Vaud a annoncé la semaine dernière qu'il complètera l'indemnisation de 10% au mois de novembre des employés des entreprises dont il a ordonné la fermeture. «Nous demandons aussi que l'indemnité couvre toutes les composantes du salaire, comme les indemnités de vacances et les jours fériés, et tous les types de contrats, soit également le travail à durée limitée et sur appel. La branche compte en ef-

fet un grand nombre d'emplois à durée limitée, par exemple en saison dans les stations touristiques», explique le responsable syndical. Un certain nombre de mesures extraordinaires, comme l'extension du groupe des ayants droit à la RHT, a malheureusement pris fin au 1^{er} septembre. Les procédures simplifiées d'annonce et de décompte de RHT sont, elles, maintenues jusqu'à 31 décembre, mais l'hôtellerie-restauration veut les voir appliquer au moins jusqu'à fin 2021.

«Nous sommes dans l'urgence d'agir et nous espérons que notre appel lancé en commun avec les employeurs renforce notre message et la prise de conscience, conclut Mauro Moretto. C'est aussi un message à l'attention des élus et des idéologues des partis bourgeois qui vont à l'encontre des intérêts non seulement des salariés, mais aussi des employeurs, si l'on prend la question de l'exonération des loyers, sur laquelle bloquent le PLR et l'UDC.» ■

Berne: 20 000 signatures contre le travail du dimanche

Unia s'est mobilisé dans tout le canton, et avec ses membres, pour récolter un nombre record de paraphes sur le référendum lancé cet été

Jérôme Béguin

Dans le canton de Berne, le référendum contre le travail du dimanche est sous toit. La gauche et les syndicats ont récolté en trois mois plus de 20 000 signatures, soit le double du chiffre requis, contre la révision de la Loi cantonale sur le commerce. Rappelons qu'en juin dernier, une majorité du Grand Conseil a décidé de faire passer de deux à quatre le nombre an-

nuel d'ouvertures dominicales des magasins. Le référendum a été largement porté par les quatre régions d'Unia actives dans le canton, qui ont rassemblé environ 80% des 17 800 paraphes certifiés déposés à la Chancellerie le 30 octobre. «Nous avons tenu quelques stands, mais il n'était pas facile de récolter des signatures dans la rue avec le coronavirus, les passants gardant leur distance. Par contre, nous avons reçu beaucoup de retour de cartes-réponses

de la part de nos membres», indique Alain Zahler, secrétaire régional d'Unia Bienne-Seeland et canton de Soleure. Dans le Jura bernois, la campagne était aussi ardue, la période estivale ajoutant des difficultés à la pandémie, ce qui n'a pas empêché le syndicat de remporter un «beau succès», selon les mots de Rebecca Lena. «Nos membres se sont fortement mobilisés et les gens, solidaires avec les vendeuses et des vendeurs, signaient volontiers. Cela montre que la décision du Grand Conseil est mal pensée, que la population a pris conscience que le personnel de la vente est essentiel et ne veut pas de détérioration de ses conditions de travail. C'est un signal fort de solidarité et une reconnaissance concrète du travail des vendeuses et des vendeurs», explique la secrétaire régionale d'Unia Transjurane. La votation aura lieu en mars ou en juin 2021. Selon Arnaud Bouverat, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia, les extensions d'ouvertures ont été refusées dans deux tiers des cas dans les urnes depuis une quinzaine d'années. «On va sûrement faire une grande campagne, on va beaucoup s'engager», promet Alain Zahler. De son côté, Rebecca Lena prévient: «Si la votation s'annonce assez bien, elle n'est pas pour autant gagnée d'avance, il faudra se mobiliser.» ■



UNIA

Les signatures, témoignant d'un fort élan de solidarité avec le personnel de la vente, ont été remises le 30 octobre dernier à la Chancellerie cantonale à Berne.

AUGMENTATIONS SALARIALES DANS LE CADDIE

A l'heure où les employeurs sont tentés de réduire les rémunérations, les salaires minimums et de référence progressent de 100 francs chez Coop

Jérôme Béguin

Avec les autres partenaires sociaux signataires de la Convention collective de travail (CCT) de Coop, Unia a obtenu une progression de la masse salariale de 1% et une importante revalorisation des salaires des employés du distributeur. L'ensemble des salaires minimums et de référence seront augmentés de 100 francs dès le 1^{er} janvier 2021. Le salaire mensuel du personnel d'exploitation sans formation atteindra ainsi 4000 francs, versé treize fois. Pour un équivalent plein-temps, les salaires jusqu'à 4700 francs toucheront une revalorisation de 40 francs. Les auxiliaires rétribués à l'heure bénéficieront aussi de ces hausses. Enfin, les salaires supérieurs à 4700 francs obtiendront des augmentations individuelles selon des critères fixés par l'employeur.

«Le groupe Coop avait octroyé une prime exceptionnelle au printemps, mais pour nous, cela ne suffisait pas, la reconnaissance de l'engagement du personnel durant la pandémie devait aussi passer par une revalorisation générale des salaires. Coop se portant bien, il est normal que les bénéfices soient redistribués, mais ce n'était pas gagné d'avance», indique Arnaud Bouverat, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia. «Même si elle ne se situe pas à la hauteur que nous demandions, c'est la première fois que nous obtenons une hausse générale depuis 2013. La mesure est transparente, contrairement aux augmentations individuelles, les salariés savent s'ils bénéficieront ou non d'une revalorisation. L'augmentation ciblée sur les salaires en-dessous de 4700 francs est une mesure particulièrement sociale envers les catégories qui en ont le plus besoin. Et la hausse des salaires minimums et de référence de 100 francs permet d'atteindre les 4000 francs minimums versés treize fois; c'est une revendication de longue date. Il s'agit d'un bon résultat de négociation toutes branches confondues au moment où, s'appuyant sur le renchérissement négatif, les patrons ont plutôt tendance à brandir des baisses de salaire. Et d'un bon signe alors que la CCT de Coop sera renégociée l'année prochaine. Coop joue une carte plus sociale que Migros.»

Le groupe professionnel Coop d'Unia a ratifié l'accord salarial à une majorité de deux tiers des voix. «Le dernier tiers s'est montré critique vis-à-vis des montants et de leur distribution, explique Arnaud Bouverat. Il ne faut en effet pas que les augmentations générales s'arrêtent à 4700 francs, il y a aussi un devoir de faire bouger les salaires au-delà.» ■

FRIBOURG: VERS DES TRANSPORTS PUBLICS À L'ŒIL?

Une initiative populaire cantonale lancée par les sections «jeunes» de différents partis de gauche vise à rendre gratuits les transports publics à Fribourg. Arguments

Sonya Mermoud

Les habitants du canton de Fribourg pourront-ils demain voyager gratuitement dans les transports publics? C'est en tout cas le souhait des sections fribourgeoises des Jeunes Verts, des Jeunes Pop, des Jeunes Solidarités et des Jeunesses socialistes qui récoltent depuis le mois de septembre des signatures dans ce sens. Le 3 décembre prochain, ils devront pouvoir compter sur 6000 parafes valides pour que la population ait la possibilité de se prononcer sur la question. Un exercice difficile en ces temps de crise sanitaire et de renforcement des mesures restrictives visant à limiter la propagation de la pandémie. «Les rues sont souvent désertes. La plupart des événements annulés. Chacun est appelé à éviter les contacts superflus. C'est très compliqué. Dans ce contexte, nous allons demander que le délai soit gelé et reporté», précise Léo Tinguely, président des Jeunesses socialistes fribourgeoises. Dans l'intervalle, la démarche néanmoins se poursuit. Pour convaincre les habitants du bien-fondé de leur entreprise, l'alliance – qui bénéficie entre autres du soutien d'Unia et de la Grève du climat – fait valoir des arguments écologiques, sociaux, sanitaires et économiques.

ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

Sur le front environnemental, les auteurs du texte misent sur la gratuité des transports publics pour contribuer à réduire le trafic automobile et, partant, diminuer la pollution de l'air. «En 2018, près de 16 millions de tonnes de CO₂ ont été émises par les carbu-

rants, dont près des trois quarts par les voitures de tourisme, alors qu'en moyenne, ces dernières ont une occupation de 1,56 personne», chiffrent-ils. La ville d'Aubagne, en France, qui a opté pour la solution défendue, est citée en exemple: «L'augmentation de fréquentation des bus a été de 170%, dont 63% au détriment de la voiture, cinq ans après l'entrée en vigueur de la gratuité des transports publics. Cela représente une diminution de 15% à 20% des voitures en centre-ville.» A la nécessaire transition écologique impliquant un changement de nos habitudes en matière de déplacement, les initiants ajoutent l'aspect social de leur proposition. «Elle favoriserait l'égalité sociale dans un contexte où la précarité s'est accrue à cause du Covid-19.» Les ménages subissant de plein fouet les effets de la crise sanitaire et, en particulier, ceux à revenus modestes verraient ainsi leurs dépenses allégées, le prix des déplacements restant restrictif pour une partie de la population.

PAYÉ PAR L'IMPÔT GÉNÉRAL

«En 2009, 76% des Fribourgeois trouvaient les transports publics trop chers et leurs coûts ont encore augmenté depuis.» Si aujourd'hui, la peur du Covid-19 entraîne parfois une baisse des usagers, Léo Tinguely ne l'a pour sa part pas constatée. Et rappelle justement la pertinence de l'initiative pour les personnes à bas salaires mises particulièrement sous pression par la crise. Le facteur d'intégration figure aussi au rang des avantages formulés, notamment des personnes âgées. En ce qui concerne la santé, la réduction des particules fines, des nuisances



La gratuité des transports publics permettrait une diminution du nombre de voitures au centre-ville et offrirait un accès plus égalitaire aux personnes à revenu modeste.

sonores ainsi que des accidents de la route pèseraient aussi en faveur de la démarche. «En Suisse, on compte chaque année 2200 décès prématurés et 12 000 cas de bronchite aiguë chez les enfants dus à la pollution de l'air.» Le volet économique n'est pas oublié. Les initiants estiment que la gratuité est tout à fait réalisable, soulignant que «deux tiers des coûts des transports sont aujourd'hui déjà subventionnés». «Le surcoût occasionné, qui ne représenterait environ que 0,4% du PIB cantonal, serait payé par l'impôt général.» Une proposition induite par la nécessaire unité de matière, même si l'alliance espère qu'une autre solution soit décidée en cas d'acceptation.

DES ÉCONOMIES EN VUE

«On pourrait puiser dans la fortune du canton ou financer l'application de l'initiative par une augmentation d'impôt sur les successions, sur la fortune ou les hauts revenus», indique Léo Tinguely. La fin des automates à billets, des charges administratives et de celles liées aux contrôles représenteraient par ailleurs une économie de 5,3 millions de francs, peut-on encore lire dans l'argumentaire. Qui souligne par ailleurs un meilleur rapport coûts et occupation des transports. «Le coût réel d'un trajet serait fortement diminué grâce à l'augmentation de fréquentation.» L'accroissement nécessaire de l'offre permettrait par ailleurs de créer de nou-

veaux emplois. Et la facture relative aux problèmes de santé liés à la pollution – 6,5 milliards de francs chaque année selon les initiants – et aux accidents de voiture (9 milliards de francs de dépenses annuelles, toujours selon cette même source) diminuerait. Enfin, d'un point de vue touristique, l'attractivité du canton serait renforcée... Si l'initiative aboutit, il faudra au minimum une année avant qu'elle ne soit soumise au verdict des urnes. ■

La feuille de signatures de l'initiative est téléchargeable sur le site: tpf-gratuits.ch/materiel

Solidarité avec les victimes de la RTS

Des collectifs de la Grève des femmes ont mené des actions devant les locaux de la Radio Télévision Suisse et apporté leur soutien à celles ayant osé briser le silence

Manon Todesco

Le 2 novembre, plusieurs collectifs romands de la Grève des femmes ont mené des actions devant des locaux de la Radio Télévision Suisse, notamment à Fribourg et à Genève.

Par ce biais, les féministes ont d'abord souhaité saluer l'enquête publiée quelques jours plus tôt par *Le Temps*, révélant des faits de harcèlements sexistes et sexuels au sein de l'entreprise. «Le cas de la RTS est exemplaire et frappe à juste titre l'opinion publique, car Darius Rochebin

est connu de tous», souligne un communiqué de presse de la Coordination romande de la Grève féministe et des femmes. Et d'insister sur le fait que ces pratiques, «systémiques et structurelles», sont courantes dans le monde du travail, comme le révèle une étude de 2008 du Secrétariat d'Etat à l'économie: 31% des femmes et 29% des hommes auraient subi un incident dans l'année précédant l'enquête, et dans les deux tiers des cas, les auteurs sont des hommes. L'objectif était aussi de communiquer le soutien de la Coordination aux victimes qui ont osé briser le silence. «Nous, on vous croit! Il est inadmissible qu'une entreprise de service public ne condamne pas de tels agissements et ne permette pas un environnement de travail sécurisé pour ses employés!» Les militantes fribourgeoises ont exigé que des sanctions soient prises. «On ne veut plus que les agresseurs soient couverts par les directions complices, cachés dans des placards dorés», dénoncent-elles dans leur communication. Et de poursuivre: «Le harcèlement était présent depuis de nombreuses années dans cette entreprise. Si Darius Rochebin n'est plus à la RTS, les deux autres hommes visés par l'article le sont toujours, protégés et légitimés par le silence de celle-ci. [...] On veut que les employeurs prennent leurs responsabilités, et assument. Force est de constater que le dispositif de la RTS ne fonctionne pas. Elle doit maintenant réfléchir à mettre en place un environnement de travail sûr et bienveillant, qui protège tout le personnel, spécifiquement le personnel qui est en bas de la hiérarchie.» ■



A Fribourg, les féministes ont manifesté devant les locaux de la RTS après la révélation par *Le Temps* du scandale de harcèlement sexuel au sein de l'entreprise publique.

Implenia annonce la suppression de 250 emplois en Suisse

Dans un communiqué de presse du 27 octobre, le groupe de construction Implenla a annoncé vouloir procéder à la restructuration de ses activités, et donc à des licenciements massifs en Europe. En cause, des pertes d'environ 70 millions de francs attendues pour 2020, notamment dues au coronavirus. Sur les 2000 postes biffés d'ici à 2023, 250 concernent la Suisse. «Implenia assumera sa responsabilité sociale et s'efforcera de limiter le plus possible le nombre de licenciements», assure la plus grande entreprise de construction du pays, qui prévoit d'opérer cette réduction de postes par des fluctuations naturelles, notamment le non-remplacement des départs.

Unia, qui a tout de suite réagi à ces annonces, demande à Implenla de renoncer aux licenciements et de tout mettre en œuvre pour préserver les emplois lors de cette restructuration. Dans un communiqué de presse, le syndicat invite aussi Implenla à trouver des solutions alternatives pour les travailleurs de la construction dont les emplois sont supprimés. «Au vu de la pénurie croissante de personnel qualifié, cela devrait être possible. La conjoncture de la construction semble bonne à moyen terme en Suisse, aussi bien dans le secteur du génie civil que du bâtiment.» Et si, malgré tous les efforts entrepris, des licenciements devaient être inévitables, Unia exige qu'Implenia soutienne les personnes concernées avec un plan social «exemplaire».

Pour le syndicat, une entreprise de la construction doit construire et non pas maximiser les dividendes. «Implenia est une entreprise qui possède une fière tradition», reconnaît Unia qui indique que dans le passé, la société s'est opposée avec succès à la reprise par des *hedge funds*, ces derniers plaçant leurs objectifs de rendement à court terme au-dessus des intérêts à long terme de l'entreprise. Unia souhaite «qu'Implenia reste à l'avant une entreprise solide et qu'elle fasse passer sa responsabilité envers ses employés avant les objectifs de rendement à court terme des actionnaires». ■ MT